

Review of Master work supervisor

Name and Surname of Student	Guillaume LE TALLEC
Qualification Work Title	Funding policies and funding programmes creation
Name and Type of Study Programme	Regional and European Project Management / Navazující
Faculty / Department	Ekonomická fakulta / KRM
Supervisor	Le Squere Roseline, Dr.
Review author	Dr. Jörg Ulbert

Thesis evaluation

1. Logical structure of the thesis 3.0

Note: Si le plan du mémoire peut convenir, son exécution est déséquilibrée. Trois quarts du travail s'apparentent à un longue introduction, essentiellement faite d'énumérations. La partie empirique n'occupe qu'un quart du mémoire.

2. Fulfillment of objectives 3.0

Note: Les trois hypothèses formulées par le candidat (p. 61) s'apparentent davantage à des truismes qu'à des véritables propositions de recherche.

3. Methodological approach 2.5

Note: Si la méthode proposée et sa mise en pratique peuvent amplement convenir au but recherché, l'exploitation du matériau récolté laisse à désirer.

4. Assessment of theoretical and/or practical contribution of the thesis 3.0

Note: Vu la faiblesse des hypothèses, il n'y a rien à attendre de particulier des résultats.

5. Handling of literature 4.0

Note: Le travail se base essentiellement sur la documentation officielle de l'Agence Erasmus+. Il en résulte une vision unilatérale, voire partielle qui ne laisse aucune place aux voix indépendantes.

6. Formal aspects 4.0

Note: La rédaction comporte un très grand nombre de fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. Leur nombre est tel que la forme finit par occulter le fond. Il en va de même des outils critiques.

7. Student's own contribution to the studied problems 2.0

Note: Le candidat a très largement travaillé en autonomie.

8. Monitoring for plagiarism (result) **negative**

Conclusion

Thesis evaluation (note): **good**

I recommend the thesis for defence: **YES**

Questions and comments

Critical comments and overall contributions, total value of the thesis

En dehors de l'introduction et des définitions des notions-clefs, le travail se décompose en deux grandes parties. La première décrit les politiques de mobilité mises en oeuvre par l'UE, et la

seconde tente de répondre à trois hypothèses de recherche par une analyse de huit (ou dix, la question reste en suspens) entretiens menés par l'auteur.

La première partie prend trop de place. L'auteur se perd dans les longues énumérations des stratégies des parties prenantes (UE, universités), des moyens alloués, des conditions d'octroi des aides etc. De surcroît, cette partie comporte un certain nombre de redondances qui auraient pu, auraient dû être évitées.

La seconde partie est censée répondre à trois hypothèses de recherche. Or ces dernières sont peu tranchantes et s'apparentent davantage à des truismes qu'à de véritables propositions de recherche. Si la méthode de recherche, à savoir la conduite d'entretiens, semble être une façon adéquate de répondre aux questions posées, l'analyse des résultats laisse à désirer. Ainsi, la méthode-même n'est qu'insuffisamment théorisée. Les entretiens ne donnent lieu qu'à trois petits sous-chapitres d'analyse (p. 66-69) qui ne peuvent en aucun cas suffire aux attentes. Il en va de même des recommandations qu'émet le candidat. Celles-ci se limitent, pour aller vite, à la proposition de renforcer les échanges d'enseignants ainsi qu'à celle d'augmenter les moyens financiers alloués aux mobilités étudiantes.

Par ailleurs, le niveau de rédaction, notamment en ce qui concerne la grammaire et l'orthographe du français, pénalise le candidat. Le nombre de fautes est tel que le lecteur a du mal à rester concentré sur le propos du mémoire. La forme défailante du texte finit par en occulter le fond.

Questions and topics for discussion before the commission

1. Les étudiants qui ont été à l'étranger trouvent plus facilement du travail que ceux qui n'ont pas été en mobilité (p. 47). Est-ce que l'on pourrait imaginer une autre raison que la mobilité pour la expliquer cette différence ? En d'autres termes : est-ce que la personnalité des candidats à une mobilité ne pourrait être la véritable cause de leur meilleure employabilité ?
2. Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les jeunes avec une expérience à l'étranger connaissent un taux de chômage de moins de 23 % (p. 46). Périmètre et source de ce chiffre ?

Date: Sep 22, 2017

Signature of supervisor